



Appel à contributions

Journée d'étude : *Archives de l'oralité et oralité des archives*

4 Octobre 2023

Argumentaire

« Réduite à une mise en textes dans le cadre strict de la production du savoir européen, l'oralité se voit donc expurgée, d'une part, de la grande vivacité des performances improvisées (...) et d'autre part des pratiques d'écriture vivantes, notamment en écriture arabe ou locale » (Canut, 2021, p. 193).

Dans son texte sur « *Le pouvoir de l'archive et ses limites* » (2002), Achille Mbembe parle de l'archive comme d'un espace matériel qui dérive de l'enchevêtrement de bâtiments et de documents. Le statut matériel et l'idée totalisante de l'archive sont directement liés aux formes de production du savoir issues du monde occidental. En particulier : les sources écrites, les systèmes d'organisation, et la situation des uns et des autres à l'intérieur d'architectures ad-hoc. Comprenant l'archive comme un exercice de discrimination et de sélection, il légitime un statut pour certains objets et le refuse à d'autres - ceux qui sont « non archivables ». Si l'histoire occidentale est incontestablement hégémonique et dominante, d'autres formes de savoir - et d'autres formes d'archivage - peuvent et doivent être valorisées. Dans le contexte sénégalais, le patrimoine oral a souvent été archivé comme un monument/document écrit : enregistré, transcrit, traduit. Cette approche à l'égard de la culture orale porte atteinte à certains des principes majeurs de la littérature et de l'histoire orales : leur variabilité, leur flexibilité ainsi que leur caractère modifiable, changeant d'un « conteur » à l'autre. Une telle approche limite le patrimoine oral à sa compréhension en tant que texte écrit tout en excluant les propriétés de la parole et de la communication orale, ainsi que la dimension sonore et performative. Au demeurant, Cécile Canut ne dit pas autre chose lorsqu'elle rappelle que « *L'écriture produit à la fois l'histoire et la forme de l'histoire, la pensée et la forme de la pensée. Ainsi dépossédée, les peuples africains sont assignés à l'ordre de l'homogène : l'oralité pourtant composée de variations, de fluctuations des versions, de transformations, est formatée en fonction des conditions sociales de production de la recherche française. Cette dépossession conduit par conséquent à réduire la littérature orale à un folklore en effaçant le rôle de la performance qui constitue le cœur des pratiques de l'oralité* » (2021, p.192). Dans son ouvrage, Mamoussé Diagne parle de la « stabilité » des sources orales et écrites (2005). Toutes deux sont garanties par la répétition. Dans le cas des sources écrites, il s'agit de la reproduction exacte. Dans le cas des textes oraux, la stabilité est garantie par la répétition avec variance. Ces nuances permettent de souligner les différences dans la base épistémique de la production de la connaissance orale et écrite.

Cette journée d'étude qui réunira linguistes, historiens, philosophes, oralistes, archivistes, ainsi que des artistes, vise à discuter des différentes approches épistémologiques, méthodologiques et conceptuelles de l'étude des archives orales dans le contexte uest-africain et sénégalais. La perspective choisie cherche à démythifier l'autorité talismanique de l'écriture (Karin Barber : 1995) et elle cherche à se départir de la vision manichéenne qui a trop longtemps prévalu en opposant « civilisation à tradition écrite » et « civilisation à tradition orale » (Jacques Goody :

1979). Elle entend défaire les représentations qui ont longtemps perçu l'écriture comme le seul moyen valable de mémorisation et de cumulation du savoir et *in fine* de progrès (Mamoussé Diagne : ibid.). Les communicants élaboreront leurs contributions en exploitant nécessairement des documents (audios et vidéos) qui ont la matérialité de manuscrits, de récits, de contes, de proverbes, de poèmes, de chants, etc. en proposant des discussions et réflexions autour de la production de connaissances sur l'oralité dans le contexte ouest-africain. La journée d'étude est conçue comme un séminaire avec des présentations et des discussions ouvertes. Chaque présentation de 20 minutes disposera de 30 minutes supplémentaires pour les discussions, les commentaires et les réactions des participants.

Les communications pourraient être inscrites dans un des axes suivants :

-**L'archive orale comme matériau spécifique** : depuis le tournant du siècle, les évolutions relatives au développement du numérique, ont offert de nouvelles possibilités d'enregistrement, de numérisation, de stockage, d'archivage, etc. qui interrogent à nouveaux frais la double problématique de l'archive en rapport avec l'oralité et de l'oralité en rapport avec l'archive. Quelles sont les caractéristiques d'une archive orale ? Quelles sont les conditions de production qui la constituent comme telle ? Qui parle dans ces archives, de quoi, comment en parle-t-il ? Il s'agit ici en somme de procéder à une archéologie de l'objet « archive orale » qui mette au jour les procédures qui ont conduit à sa sélection, à son élaboration, à sa circulation et enfin à sa réappropriation historienne.

-**L'oralité de l'archive** : la performance orale est caractérisée par le procédé de dramatisation et de recours à l'image, comme théorisé par Diagne (ibid.). Comment l'archive orale dépasse la bande-son pour une matérialité plus globale faite de littérature orale ? Quelles stratégies sont utilisées dans la performance pour transmettre et mémoriser mieux les textes ? Comment l'oralité de l'archive est épurée de la parole vivante et moulée dans des modèles figés qui lui font perdre sa force de parole vivante ?

-**La problématique méthodologique** : comment travailler sur de l'archive orale, comment archiver l'oralité ? Quelles sont les méthodes utilisées par les chercheurs, artistes, communautés ? Comment repenser l'oralité et l'archive ? Comment se conformer aux obligations éthiques relatives à l'accès aux sources et ressources orales, notamment au consentement et à la propriété intellectuelle ? Par ailleurs, l'on sait que la question de la propriété de l'auteur dans la tradition orale diverge des sociétés scripturaires ; ce qui conduit à penser les droits de la communauté par rapport aux droits individuels pour la production de connaissances.

-**La question patrimoniale** : comment l'archive et l'oralité sont exploitées dans les collections muséales et les manifestations culturelles ? Comment font-elles l'objet d'une (ré) appropriation culturelle ?

-**L'anthropologie du langage** : comment l'oralité est-elle appréhendée d'un point de vue anthropologique ? Quels types de significations produit-elle ? Comment rendre compte de la matérialité langagière, qui suppose de ne pas s'en tenir à la production d'un sens référentiel supposé fixe mais à un ensemble d'indexicalités qui constituent un processus de significations contextuelles ? Quel (s) rôle (s) et place (s) des langues nationales dans les archives écrites ?

Bibliographie

- Barber, K. (2018). *A History of African Popular Culture* (New Approaches to African History). Cambridge: Cambridge University Press. doi:10.1017/9781139061766
- Canut C. (2021), *Provincialiser la langue: langage et colonialisme*. Éditions Amsterdam
- Diagne M. (2005), *Critique de la raison orale. Les pratiques discursives en Afrique noire*. Paris, Karthala.
- Goody J. (1979), *La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*. Traduit de l'anglais et présenté par Jean Bazin et Alban Bensa. Les Éditions de Minuit.

Mbembe, A. (2002). The Power of the Archive and its Limits. In: Hamilton, C., Harris, V., Taylor, J., Pickover, M., Reid, G., Saleh, R. (eds) Refiguring the Archive. Springer, Dordrecht. https://doi.org/10.1007/978-94-010-0570-8_2

Comité scientifique

Pr. Ibrahima Thioub (UCAD)
Pr. Felwine Sarr (Duke University)
Pr. Amade Faye (IFAN Ch. A. Diop)
Pr. Ibrahima Thiaw (IFAN Ch. A. Diop)
Pr. Ibrahima Wane (UCAD)
Pr. Abdoulaye Keita (IFAN Ch. A. Diop)
Pr. Idrissa Ba (UCAD)
Pr. Babacar Mbaye Diop (UCAD)
Pr. Pape Massène Sène (IFAN Ch. A. Diop)
Pr. Adrien Ndiouga Benga (UCAD)
Pr. Mouhamed Abdallah Ly (IFAN Ch. A. Diop)

Comité d'organisation

Pr. Mouhamed Abdallah Ly (IFAN Ch. A. Diop)
Dr. Katia Golovko (chercheur indépendante)
Dr. Mamadou Bodian (IFAN Ch. A. Diop)
Youssou Touré (URICA-ETHOS-IFAN)

Soumission des propositions de communication

Les contributeurs feront parvenir leurs propositions à l'adresse suivante :
archivorales@gmail.com

Calendrier

12 avril 2023 : publication de l'appel à contributions

15 mai 2023 : date butoir de réception des propositions de communication.

30 mai 2023 : réponses d'acceptation/refus envoyées aux contributeurs.

Protocole de rédaction des propositions de communication

Les résumés devront être envoyés sous format Word. Leur longueur maximale est de 15 lignes accompagnées de 5 mots-clés.